

La chapelle du pensionnat de la Croix-Blanche, à Bondues



VUE INTERIEURE DE LA CHAPELLE (Ph. du J. de R.)

Cette chapelle, qui on le sait, a été bénie et inaugurée dimanche dernier par M. le cardinal Liénart, complète très heureusement l'ensemble des bâtiments du Pensionnat. Le nouvel édifice forme le lambeau supérieur droit de l'ensemble en plan, l'ensemble de l'établissement.

Cette chapelle, nous l'avons dit, est due aux architectes M. V. Vain et S. Derx. Le plan est classique, sans ornement, une nef centrale de dix mètres de largeur est flanquée de deux bas-côtés servant de déambulatoires. De ces déambulatoires s'ouvre vers la nef de larges arcades appuyées sur de courtes colonnes trapues. Le vaisseau central, jusqu'à l'arc triomphal, est composé de quatre travées, la première étant occupée dans sa hauteur, par la tribune susceptible de recevoir plus de cent personnes.

Le chœur surélevé de trois marches plus le banc de communion, est à fond plat, appelé à recevoir plus tard, une grande peinture murale. A droite s'ouvre la chapelle des étrangers, dont le plan est sensiblement plus basse que celle de la nef. A gauche se trouve la chapelle de la Vierge et l'accès des sacristies.

La décoration intérieure a été presque exclusivement obtenue par des matériaux apparents. Les murs, en effet, sont en briques « aïeules » jaunes flammées. Des arcs du déambulatoire aux appuis des grandes fenêtres, elles sont disposées de façon spéciale et mélangées de briques sinuantes et vernissées, de façon à obtenir une haute frise, ne comptant que peu, mais rompant cependant la monotonie de la pose ordinaire. Ces arcs, en effet, sont exclusivement obtenus par des matériaux apparents. Les murs, en effet, sont en briques « aïeules » jaunes flammées. Des arcs du déambulatoire aux appuis des grandes fenêtres, elles sont disposées de façon spéciale et mélangées de briques sinuantes et vernissées, de façon à obtenir une haute frise, ne comptant que peu, mais rompant cependant la monotonie de la pose ordinaire.

La décoration intérieure a été presque exclusivement obtenue par des matériaux apparents. Les murs, en effet, sont en briques « aïeules » jaunes flammées. Des arcs du déambulatoire aux appuis des grandes fenêtres, elles sont disposées de façon spéciale et mélangées de briques sinuantes et vernissées, de façon à obtenir une haute frise, ne comptant que peu, mais rompant cependant la monotonie de la pose ordinaire.

Va-t-on continuer la Loterie des Régions libérées ?

Paris 26 juin. — Une importante délégation de l'Association des maires du Nord et de l'Est, accompagnée de nombreux parlementaires, a été reçue à 10 h. 30 à la présidence du Conseil par M. Pierre Laval, assisté de M. Boksaard, chef adjoint de son cabinet.

M. Jovet, sénateur de la Somme, président de l'Association, a exposé au chef du Gouvernement les arguments qui militent en faveur de la reconduction de la Loterie des régions libérées. M. Mahieu, sénateur ancien ministre et plusieurs députés parlementaires présents ont appuyé l'argumentation de M. Jovet.

M. Pierre Laval a écouté avec la plus grande attention l'exposé qui lui a été fait. Il a déclaré qu'il étudierait avec ses collaborateurs et sans idée préconçue la question de la reconduction de la loterie.

Le Gouvernement, a-t-il dit, s'est donné pour tâche de rétablir l'équilibre financier et économique du pays. Quand les parlementaires d'une région lui apportent les moyens d'aider eux-mêmes le Gouvernement ne peut qu'examiner avec bienveillance leurs suggestions. Si la Loterie doit être un moyen de faire sortir de ses caisses l'argent très nécessaire, le Gouvernement ne sera pas hostile à la Loterie.

Le Président du Conseil ne prendra toutefois aucune décision sans avoir conféré avec le ministre des Finances.

M. Pierre Laval a engagé la délégation à faire une nouvelle démarche auprès de M. Marcel Régnier et l'a invité à garder le contact avec son cabinet.

La délégation est donc allée ensuite au ministère des Finances pour demander à M. Marcel Régnier la reconduction de la Loterie des régions libérées.

M. Marcel Régnier a donné son accord de principe à cette demande et a promis de mettre la question à l'étude.

L'assemblée générale de la Fédération départementale des chasseurs et pêcheurs du Nord

La Fédération départementale des chasseurs et pêcheurs du Nord a tenu son assemblée générale mercredi après-midi à Valenciennes, sous la présidence de M. Thellier de Léschelle, président.

Ce fut d'abord la séance par la lecture du compte rendu moral de l'exercice écoulé. Après avoir rappelé la situation de la Fédération qui avait été en difficulté parce que privée du produit des taxes sur les jeux, le président constata que la situation de la Fédération s'est relevée à la fin de l'année et qu'elle se présente à l'heure actuelle dans une situation satisfaisante.

M. Roquette exposa le rapport financier qui accuse une encaisse à ce jour de 20.000 francs.

Un échange de vues sur lieu eut lieu sur la coordination des dates d'ouverture et de fermeture de la chasse dans la quatrième région.

Un conflit entre un banquier et son client en matière d'opérations de Bourse

Paris 26 juin. — Un spéculateur grec, M. Parigoris, avait traité avec la banque Emile Amar, tant sur des valeurs françaises que sur des valeurs étrangères, des opérations à terme pour un montant de 425.000.000 de francs.

Après avoir réglé une partie de ses pertes, il restait devoir plus de 2 millions au banquier.

Assigné en paiement, il riposta par une plainte en escroquerie arguant que M. Emile Amar, au lieu de passer les opérations sur les marchés de Paris et de New-York, s'était borné à faire la contre-partie occulte de ces opérations.

Le procédé de la contre-partie consistait pour un banquier à ne pas transférer les ordres de bourse qu'il reçoit à un agent de change ou à un coulisier, mais par un simple jeu d'écritures à se porter acheteur des titres que vnt le client ou vendeur des titres qu'il achète.

La contre-partie est délicate quand elle est occulte ; si, au contraire, le spéculateur accepte ce mode de procéder, les tribunaux le déclarent valable.

Après une longue instruction M. Emile Amar fut renvoyé par le Parquet en police correctionnelle mais seulement pour les opérations sur les bourses étrangères qui se totalisent par un chiffre d'environ 200 millions.

A la suite des débats qui se sont déroulés devant la 11^e Chambre correctionnelle, présidée par M. Diodot, M. Emile Amar a vu triompher la thèse qui était soutenue en son nom par M. Bizos.

Mais les efforts de ses avocats, le bâtonnier Guillaume et M. Gaye, M. Parigoris n'a pu obtenir un jugement de condamnation contre son banquier.

Le tribunal, estimant que M. Parigoris était un spéculateur avisé, a jugé que le libellé des avis opérés de la banque, bien qu'il n'eût pas de conventions écrites, équivalait à l'acceptation par le client de la contre-partie occulte.

Le Ministre des Pensions assistera dimanche à Douai au Congrès interfédéral des Anciens Combattants, Mutilés et Prisonniers de guerre

Le Congrès des Associations de mutilés, veuves et orphelins, descendants de la guerre, qui aura lieu à Douai, les 28, 29 et 30 juin, est placé sous la présidence de M. Henri Maupou, ministre des Pensions.

A l'arrivée du ministre des Pensions au gare de Douai aura lieu un grand lâcher de pigeons par le Club des XV. Le cortège se mettra en route vers le monument aux morts où seront déposés des fleurs.

La séance solennelle de clôture aura lieu au Cirque municipal à 11 h. 30 et le ministre sera ensuite reçu à l'Hôtel de Ville.

Aujourd'hui, jeudi 27 juin :
Aujourd'hui : saint Ladislas ; demain, saint Désiré.
Soleil : Lev. 4 h. 50 ; couch. 20 h. 56.
Lune : Dernier quartier du 23 ; nouvelle le 30.
Bains municipaux : Piscine de 9 h. à 11 h. 30 et de 18 h. à 20 h.
Distributions : 1^{re} Pierre-de-Roubais, 22, rue des Longues-Balles ; à 14 h. consultation pour enfants.
Distributions : 2^e Hygiène sociale du Pont-neuf, 47, rue de Cassel ; à 14 h. consultation pour enfants.
Consultation de nourrissons au Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : de 10 à 11 h., à l'école de la rue de l'Industrie ; de 10 à 11 h., à l'école maternelle, 102, la rue de Valenciennes ; de 10 à 11 h. 30, à l'école Fraternelle de la Place Notre-Dame.

Le tirage d'une tombola clôture les fêtes du Fresnoy, de la Mackerellerie et du Luxembourg

Devant une foule nombreuse venue assister au compte rendu du Comité des fêtes du Fresnoy, de la Mackerellerie et du Luxembourg M. Plozier président de ce Comité ouvrit la séance mercredi à 19 h. 30 en présence de la commission des fêtes, du maire et des habitants des trois quartiers d'origine et exprima sa joie d'avoir pu mener à bien la réalisation de ces fêtes.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

VOUS POUVEZ AVOIR CETTE SEMAINE des beaux Médias et leurs Robes et Manteaux moins chers que des articles ordinaires. BRADERIE ELKA, 36, Grande-Rue, Roubaix.

Le tirage de la tombola trimestrielle des consultations de nourrissons de la région de Valenciennes et de Métré, ont eu lieu hier mercredi après-midi, devant une nombreuse assistance.

M. Georges Lehoucq, président du Comité des fêtes, présida la réunion, assistée de M. Buitruille et M. Leleucq, M. Arthur Scherperel, trésorier de l'œuvre, était aussi présent.

Avant de procéder au tirage de la tombola, M. Lehoucq a remercié les donateurs et a exprimé son espoir que les consultations de nourrissons continueront à prospérer.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

LA TOMBOLA DU COMITE DE PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA GOUTTE DE LAIT

Le tirage de la tombola trimestrielle des consultations de nourrissons de la région de Valenciennes et de Métré, ont eu lieu hier mercredi après-midi, devant une nombreuse assistance.

M. Georges Lehoucq, président du Comité des fêtes, présida la réunion, assistée de M. Buitruille et M. Leleucq, M. Arthur Scherperel, trésorier de l'œuvre, était aussi présent.

Avant de procéder au tirage de la tombola, M. Lehoucq a remercié les donateurs et a exprimé son espoir que les consultations de nourrissons continueront à prospérer.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

Le tirage de la tombola commença alors. M. Plozier et le maire assistèrent à ce moment à l'ouverture de la tombola.

LA TRANQUILLITE NOCTURNE

Un règlement de police municipale vient de paraître destiné à assurer la tranquillité nocturne. Il interdit de maintenir les moteurs en marche pendant la stationnement des véhicules et d'employer d'autres appareils avertisseurs sonores, entre 22 h. et 6 h. du matin.

Les infractions aux dispositions qui précèdent seront poursuivies très sévèrement.

LA CAPTURE DE DEUX INDIVIDUS SUSPECTS

Depuis quelque temps, ainsi que nous l'avons dit, les appareils distributeurs de surprises placés dans les cafés étaient mis en coupe réglée par une bande de malfaiteurs venant pourvu. On ne s'aperçut de leur présence que lorsqu'ils furent arrêtés par la police.

Les deux individus ont été arrêtés par la police et ont été conduits au commissariat.

Les deux individus ont été arrêtés par la police et ont été conduits au commissariat.

Les deux individus ont été arrêtés par la police et ont été conduits au commissariat.

Les deux individus ont été arrêtés par la police et ont été conduits au commissariat.

Les deux individus ont été arrêtés par la police et ont été conduits au commissariat.

Les deux individus ont été arrêtés par la police et ont été conduits au commissariat.

Les deux individus ont été arrêtés par la police et ont été conduits au commissariat.

Les deux individus ont été arrêtés par la police et ont été conduits au commissariat.

Les deux individus ont été arrêtés par la police et ont été conduits au commissariat.

Les deux individus ont été arrêtés par la police et ont été conduits au commissariat.

Les deux individus ont été arrêtés par la police et ont été conduits au commissariat.

Les deux individus ont été arrêtés par la police et ont été conduits au commissariat.

Les deux individus ont été arrêtés par la police et ont été conduits au commissariat.

Les deux individus ont été arrêtés par la police et ont été conduits au commissariat.

Les deux individus ont été arrêtés par la police et ont été conduits au commissariat.

Les deux individus ont été arrêtés par la police et ont été conduits au commissariat.

Les deux individus ont été arrêtés par la police et ont été conduits au commissariat.

Les deux individus ont été arrêtés par la police et ont été conduits au commissariat.

Les deux individus ont été arrêtés par la police et ont été conduits au commissariat.

La disparition du cabaret de la « Planche Trouvée », à Roubaix

Les travaux de démolition de l'ancien cabaret de la Planche Trouvée ont commencé mardi.

VOICI UNE DERNIERE PHOTO DE CET IMMEUBLE DANS SON ETAT ACTUEL AVANT SA DISPARITION.

Le Cercle olympique de l'Union des Mutilés, Jeudi 27 juin, répétition générale au siège, 2, rue de l'Empire, à 19 h. 45.

Le Cercle artistique Jean-Baptiste, Répétition du « Petit Duc », ce jeudi 27, 7 h. 15, salle des fêtes de l'Ecole Jean-Médecin.

Le Cercle des Femmes de France, Réunion le dimanche 28 juin, à 10 h., au siège, 2, rue de l'Empire.

Le Cercle des Femmes de France, Réunion le dimanche 28 juin, à 10 h., au siège, 2, rue de l'Empire.

Le Cercle des Femmes de France, Réunion le dimanche 28 juin, à 10 h., au siège, 2, rue de l'Empire.

Le Cercle des Femmes de France, Réunion le dimanche 28 juin, à 10 h., au siège, 2, rue de l'Empire.

Le Cercle des Femmes de France, Réunion le dimanche 28 juin, à 10 h., au siège, 2, rue de l'Empire.

Le Cercle des Femmes de France, Réunion le dimanche 28 juin, à 10 h., au siège, 2, rue de l'Empire.

Le Cercle des Femmes de France, Réunion le dimanche 28 juin, à 10 h., au siège, 2, rue de l'Empire.

Le Cercle des Femmes de France, Réunion le dimanche 28 juin, à 10 h., au siège, 2, rue de l'Empire.

Le Cercle des Femmes de France, Réunion le dimanche 28 juin, à 10 h., au siège, 2, rue de l'Empire.

Le Cercle des Femmes de France, Réunion le dimanche 28 juin, à 10 h., au siège, 2, rue de l'Empire.

Le Cercle des Femmes de France, Réunion le dimanche 28 juin, à 10 h., au siège, 2, rue de l'Empire.

Le Cercle des Femmes de France, Réunion le dimanche 28 juin, à 10 h., au siège, 2, rue de l'Empire.

Le Cercle des Femmes de France, Réunion le dimanche 28 juin, à 10 h., au siège, 2, rue de l'Empire.

Le Cercle des Femmes de France, Réunion le dimanche 28 juin, à 10 h., au siège, 2, rue de l'Empire.

Le Cercle des Femmes de France, Réunion le dimanche 28 juin, à 10 h., au siège, 2, rue de l'Empire.

Le Cercle des Femmes de France, Réunion le dimanche 28 juin, à 10 h., au siège, 2, rue de l'Empire.

Le Cercle des Femmes de France, Réunion le dimanche 28 juin, à 10 h., au siège, 2, rue de l'Empire.

Le Cercle des Femmes de France, Réunion le dimanche 28 juin, à 10 h., au siège, 2, rue de l'Empire.

Le Cercle des Femmes de France, Réunion le dimanche 28 juin, à 10 h., au siège, 2, rue de l'Empire.